

Portraits



Valentin Désiré

Le tramway de l'environnement

Ce jeune homme né en 1984, habite à Mérignac et œuvre quotidiennement au développement environnemental du Porge. Dans le cadre de ses études supérieures, (Valentin est titulaire d’un Master d’Histoire et d’un Master d’Écologie Humaine) il effectue un stage de six mois à la Mairie du Porge. A l’issue de cette période, ses compétences et sa disponibilité conduisent tout naturellement à un recrutement définitif. Depuis mars 2012, Valentin s’occupe, au sein de la Mairie, de l’environnement au sens large (plage, forêt, Agenda 21 Local…) et fournit des aides ponctuelles aux divers services municipaux. La reconnaissance nationale de l’Agenda 21 du Porge est une de ses grandes fiertés. Il tient tout particulièrement à pérenniser la poursuite des cinquante actions de l’Agenda 21 communal, source d’un développement harmonieux et concerté pour Le Porge et ses habitants. Son nouveau défi est de réaliser l’Atlas de la Biodiversité communale.

.....



Florence Jourde

Rentrée à l'école

Florence est, depuis la rentrée, la nouvelle Directrice de l'école Jean Degouli du Porge. Un Bac Littéraire et une Maîtrise de Psychologie en poche, elle se dirige vers l'enseignement.

Depuis 2008, cette trentenaire, mère de trois enfants, exerce à l'école du Porge. Les fluctuations d’effectifs l’ont amenée à instruire des enfants de 5 à 8 ans, (de la grande section de maternelle au CE2) selon les années. Florence anime également avec l’USEP des activités sportives après l'école. Sa nouvelle mission de Directrice du groupe scolaire s’inspire d’un regard bienveillant et d’une volonté de coopération entre les différents acteurs du système éducatif : les enfants, bien sûr, mais aussi les parents, les collègues enseignants et la municipalité. Quand son professionnalisme et son implication lui laissent un peu de temps, cette jeune femme s’adonne à des activités manuelles ou artistiques comme la peinture ou la couture.

Journal municipal d’information du Porge
Directeur de la publication : Jésus Veiga, Maire
Rédactrice en chef : Sonia Meyre
Conception maquette : dan/dan design
Rédaction : M.-H. Correia, M. Andréux, F. Moreau, A. Plessis, M. Zaninetti, M. Roger P. Harrouard, D. Benassy, N. Augonnet

Compte-rendu des délibérations

« Je fais ce que je dis, et je dis ce que je fais »

Le projet de l’équipe municipale proposait de consulter des habitants de la commune sur des sujets d’intérêt collectif, afin qu’ils puissent suggérer des solutions ou des interrogations sur la politique communale. C’est chose faite : sept Comités Consultatifs sont créés et se rassemblent régulièrement.

- ENVIRONNEMENT - Délibération n° 14-066 du Conseil Municipal du 21 mai 2014
- ÉCOLE PETITE ENFANCE - Délibération n° 14-067 du Conseil Municipal du 21 mai 2014
- COMMUNICATION - Délibération n° 14-068 du Conseil Municipal du 21 mai 2014
- PLAGE - Délibération n° 14-083 du Conseil Municipal du 24 juin 2014
- FORÊT - Délibération n° 14-085 du Conseil Municipal : 24 juin 2014
- CULTURE / PATRIMOINE / ARCHIVES - Délibération n° 14-084 du Conseil Municipal du 24 juin 2014
- CITOYENNETÉ / SÉCURITÉ / PRÉVENTION - Délibération n° 14-096 du Conseil Municipal du 29 juillet 2014

Ces Comités comprennent des personnes qui peuvent appartenir à des associations locales, mais pas seulement. Ils peuvent être consultés par M. le Maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d’activité des instances membres du Comité. Ils peuvent aussi transmettre à M. le Maire toute proposition concernant tout problème d’intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

LES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE 2014-2015

Au vu de la nécessité de réajuster le prix de vente aux utilisateurs par rapport à l’évolution de l’inflation, il a été décidé en Conseil Municipal de valoriser de 1 % par an le prix de la restauration.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, les prix des repas au restaurant scolaire sont passés de :

- Elève : 2,00 € à 2,05 €
- Personnel enseignant ou communal et élus : 4,10 € à 4,15 €
- Autre adulte : 6,00 € à 6,10 €
- Repas livré à domicile : 6,10 € à 6,20 €

LES TAUX DES TAXES LOCALES POUR 2014

Les services fiscaux font apparaître pour 2014 une augmentation des bases d’imposition :

- + 3,13 % pour la taxe d’habitation
- + 4,21 % pour la taxe foncière bâtie
- + 3,13 % pour le foncier non-bâti

Dans le même temps, un contexte national de restriction budgétaire s’installe et entraîne une baisse des aides de l’État et des collectivités locales (le Conseil Général) pour le budget communal. Afin de répondre aux besoins de la commune et au regard de la prévision du taux d’inflation en 2014 de l’ordre de 1 %, il est proposé une augmentation modérée des taux d’imposition de 1 %.

LE RAPPORT ANNUEL ADDUCTION D’EAU . EXERCICE 2013

Vous savez tous que la gestion du service d’adduction de l’eau a été confiée à l’entreprise SAUR pour 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2012. Pour l’année 2013, l’entreprise SAUR a réalisé le lavage et la désinfection de la cuve et la bâche de stockage d’eau à Gleyse-Vieille, et la réparation de la canalisation acier de remplissage du château d’eau, avec d’autres menues réparations et 140 compteurs ont été remplacé. Tous les prélèvements effectués, aussi bien par le fermier au titre de l’autocontrôle, que par les services départementaux ont été conformes aux normes en vigueur. L’activité hydraulique du forage du bourg s’est ralentie de 1,8 % tandis que l’activité du forage de Gleyse-Vieille a augmenté de 12 %, fin 2013. Le volume facturé diminue de plus de 5 % (évolution des comportements ?). La consommation moyenne par abonnement est en baisse, elle passe de 90 m³ par an à 83 m³.

Patrimoine : La longueur du réseau atteint 68,128 km. L’extension du réseau a été réalisée afin d’alimenter les habitations du Domaine de Me-

dulli. Le nombre des abonnements est de 2 254 au 31 décembre 2013, en augmentation de 3 % par rapport à l’année précédente, représentant 51 clients supplémentaires. L’indice linéaire de perte est de 1,37 m³ par km/jour, ce qui est très satisfaisant en milieu rural. Ces dernières années, il a évolué favorablement de 77 % en 2010, à 88 % en 2013.

Tarifs : Sur la base d’une consommation annuelle de 120 m³, la facture est passée de 161 € TTC au 1^{er} janvier 2013 à 164 € TTC au 1^{er} janvier 2014. Ceci représente une évolution de 1,33 % par rapport à 2013.

LE RAPPORT ANNUEL DE L’ASSAINISSEMENT . EXERCICE 2013

La gestion du service assainissement a quant à elle, été confiée à l’entreprise Lyonnaise des Eaux pour 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2012. Les installations sont en bon état de fonctionnement mais l’année a été marquée par les phénomènes d’eaux parasites lors des épisodes pluvieux. Un diagnostic précis du réseau de collecte est lancé afin de connaître les zones les plus perméables et entreprendre leur étanchéité.

Patrimoine : La longueur du réseau a évolué de 11 %. Il s’agit des extensions réalisées par les lotissements : Les Girolles, Le Parc de l’Océan 2, Le Petit Bois, Le Moulin Vieux. La station d’épuration (STEP) traite la totalité des eaux usées rejetées dans le réseau d’assainissement collectif. Le volume épuré a augmenté de 21,7 % par rapport à 2012.

Tarifs : La facture d’un abonné, correspondant à une consommation annuelle de 120 m³, est ainsi passée de 361 € TTC au 1^{er} janvier 2013 à 378 € TTC au 1^{er} janvier 2014. Ceci représente une hausse d’environ 5 %. Cette évolution est marquée par la hausse de la TVA de 7 % à 10 %.

LIAISON ÉQUESTRE : VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE

La Municipalité a la volonté de créer une liaison équestre reliant l’aire aménagée de Lentrade à l’océan via le passage dit « des pêcheurs ». Cette liaison est créée avec l’appui du Conseil Général de la Gironde car faisant partie intégrante de l’espace du « Poumon Vert ». Une partie de l’itinéraire passe en forêt domaniale, il convient dès lors de lier un partenariat avec l’Office National des Forêts. Ce projet s’inscrit dans le cadre de l’Agenda 21 de la commune, et plus particulièrement l’axe consistant à développer un tourisme hors-saison. La commune va baliser ce circuit de randonnée équestre en accord avec les responsables des Unités Territoriales de l’Office National des Forêts.

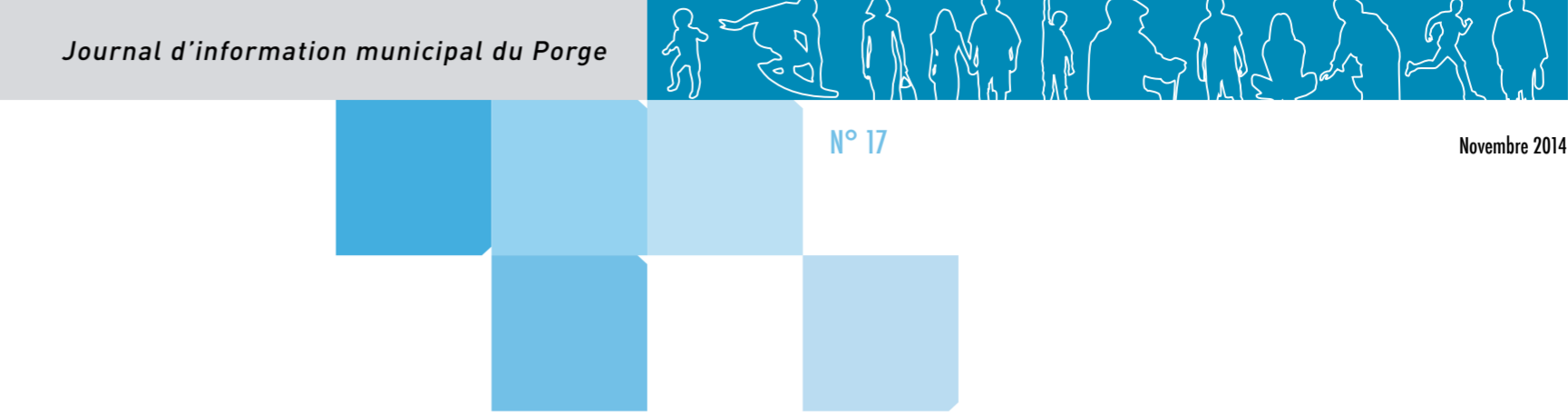
Mariages

Gabriel Jacques NÉGRIGNAT et Philippe Francis HAMON (le 05/05/2014), Damien DUPUY et Nelly MITROVIC (le 24/05/2014), Jules MOYA et Miwa SAITO (le 31/05/2014), Frédéric Nicolas BERNARD et Mylène BERNARD (le 07/06/2014), Pascal Pierre BALLET et Marie Luce DANO (le 07/06/2014), Martine Marie Madeleine PURREY et Anne-Marie Françoise EYCHENNE (le 14/06/2014), Antoine Denis CROZIER et Nancy HERICK (le 14/06/2014), Daniel Marceau Robert DUBUIS et Valérie Chantal Géraldine CLAEYS (le 28/06/2014), Daniel ROUX et Murielle Jacqueline PRÉVOT (le 02/08/2014), Gil Jean-Claude GRANAT et Patricia SAMSON (le 02/08/2014), Luc RATURAT et Claudine Jeanne Marie RUELLAN (le 12/08/2014), Christopher Jérôme Jean-Paul Yves VUAILLANT et Justine DUFLOS (le 16/08/2014), Christophe Jean Gérard BAFFET et Sophie Alexandra BAQUEY (le 30/08/2014), Bruno DUPOUY et Nathalie CONDOU (le 13/09/2014), Marc Philippe Prosper BARELLE et Audrey Danielle Angèle Patricia DI VINCENZO (le 04/10/2014).

Décès

Jeanne Jeanine VIGNEAU épouse QUIRAC (le 26/11/2013), Jeanne MOREAU épouse MÉRIOT (le 12/12/2013), Roger Georges FAURE (le 19/12/2013), Albertine Françoise CARLES épouse BONNAFOUS (le 10/01/2014), Marc Médard BLANC (le 01/03/2014), Pierrette Colette MANSENCAL veuve DEYRES (le 03/03/2014), Odile NICOULEAU (le 14/04/2014), Gérard Alain DUBOURG (le 15/04/2014), Marc DOCTER (le 15/05/2014), Fernand LAMOTHE (le 31/05/2014), Jeannine Alice LAFON épouse LARCHÉ (le 10/06/2014), Sandy Sébastien Cédric CELU (le 21/06/2014), Claude Lucien DUBOIS (le 26/07/2014), Paul Jean Louis PEUF (le 11/08/2014), Angèle Yvonne DESCHAMPS épouse MAZÉIERES (le 20/08/2014), Antoine Ferdinand QUIRAC (le 06/09/2014), Jean DANÉ (le 07/09/2014), Pascal Yves Thierry BRÉBAN (le 17/09/2014), Said BADJA (le 26/10/2014).

g é n é r a t i o n s



Édito



Après quelques mois de sommeil, le journal municipal reprend du service sous la plume d’une nouvelle équipe rédactionnelle pleine de motivation et d’ardeur.

Quoi de neuf depuis le dernier numéro ? Beaucoup de choses en fait que vous découvrirez en lisant les pages qui vont suivre. Elles sont la suite logique des élections de mars dernier qui ont montré la volonté de conserver, à la tête du conseil municipal, la méthode et l’esprit qui avaient présidé au cours du précédent mandat, avec une équipe renouvelée et pour la première fois paritaire. A ce propos je tiens à rendre hommage aux différentes femmes qui se sont engagées au

cours de la campagne électorale, marquant ainsi la fin d’une ère au cours de laquelle seuls les hommes avaient accès à la vie publique. Cela va dans le sens de l’histoire et surtout cela améliore le débat démocratique en multipliant la diversité des idées.

Désormais le mode de fonctionnement du conseil est différent avec un groupe d’opposition clairement identifié et avec des règles strictes. Pour sa part, le groupe majoritaire que j’ai l’honneur et la fierté de présider aura à cœur, comme par le passé, de mettre en œuvre les projets présentés lors de la campagne électorale afin de consolider la confiance qui lui a été accordée.

Parmi eux, un sujet important pour l’avenir de la commune se heurte actuellement à une interprétation nouvelle des textes, de la part de l’administration, en matière d’urbanisme sous le regard de la loi littoral.

Comme promis nous nous sommes engagés avec un nouveau bureau d’études pour établir au plus vite un PLU (Plan Local d’Urbanisme) mais en même temps, nous nous battons pour défendre les intérêts légitimes de nos concitoyens qui possèdent, ou qui ont acquis dans un passé récent, des terrains constructibles dans le cadre du POS (Plan d’Occupation des Sols) en vigueur. L’État se retrouve lui-même face à ses contradictions avec des taxes qui ont été perçues au titre de la constructibilité pour des terrains que celui-ci ne souhaite plus voir constructibles ! Il faut que ce problème épineux soit rapidement résolu au risque d’empoisonner les relations entre État, communes et citoyens. Il y a déjà assez de problèmes sans cela. N’attisons pas les feux qui couvent dans nos campagnes !

A ce propos, personne ne contestera que nous sommes obsédés par la crise qui frappe de plein fouet, et de façon durable, nos sociétés engluées dans la mondialisation et que nos comportements individuels sont guidés par les médias à la solde de la finance internationale.

Il convient parfois de s’élever au-dessus de ce magma brulant pour nous interroger sur la notion du « sens » des mécanismes qui gouvernent le monde. Encore faut-il en avoir un peu le temps.

Dernièrement mes ennus de santé m’ont permis de me consacrer un peu plus à la lecture. Je ne saurai trop vous recommander le petit ouvrage de Jean-Marie PELT et Pierre RABHI : « Le monde a-t-il un sens ? » que j’ai avalé goulument d’un seul trait. Je vous en livre un extrait que je soumets à votre réflexion :

« Parvenus au point où nous en sommes, nous voici sommés de choisir entre une évolution fondée sur des associations positives, où l’emporteraient l’amitié, la solidarité, la coopération, la fraternité, la convivialité, les forces de l’esprit, et, pour tout dire, l’amour, et une société d’intense compétition aboutissant à une catastrophe nucléaire ou un cataclysme écologique sans précédent. La priorité absolue donnée aujourd’hui à la production et à la consommation de biens matériels par une économie ultra libérale dont on ne cesse de nous rabâcher les pseudos-postulats, nous conduira tôt ou tard à revenir au sens premier du mot, à devenir **économes**. Et à remettre l’économie à sa vraie place : **la seconde**. »

Oui, j’en suis convaincu, le monde a un sens... la vie a un sens.

Ne nous trompons pas. Laissons-les mener l’humanité vers de belles destinées mais attachons-nous aussi individuellement, ou collectivement, à donner du sens à nos actions. C’est en fin de compte ce qu’il y a de plus important !

Jésus VEIGA, Maire

Mairie Le Porge
1, place Saint-Seurin
33680 Le Porge
Tél : 05.56.26.50.15
Fax : 05.56.26.59.21
E-mail : mairie-le-porge@wanadoo.fr
Site : www.leporge.fr



Actualités

Appel à candidature pour les Jardins Partagés

Lors de la campagne municipale, le Maire et son équipe s’étaient engagés à soutenir le projet de JARDINS PARTAGÉS initié par M. Olivier MANY.

A ce titre, un appel à candidature est lancé. Tous ceux qui sont intéressés, prêts à s’investir et qui souhaitent prendre une parcelle en culture sont invités à venir s’inscrire au secrétariat de la Mairie.

Qu’est-ce qu’un Jardin Partagé ?

Inspiré des jardins familiaux et des jardins ouvriers, le jardin partagé est un terrain (prêté par la commune) divisé en parcelles, que chacun cultive individuellement. La vocation est la production de fruits et de légumes pour la consommation domestique.

Les espaces communs et les équipements sont gérés par l’ensemble des participants. Une parcelle peut être cultivée à plusieurs.

C’est aussi et avant tout un projet associatif et collectif, un lien social, un lieu de rencontre et d’échanges inter-génération, un espace de solidarité. Ce n’est pas un lieu qui se décréte, c’est un lieu qui se pense et qui prend tout son sens parce qu’il répond aux attentes et aux besoins de tous ceux qui y participent.

.....

Opération « Plage Sans Poubelle »

Un premier bilan



Plage du Gressier

Dans un Flash-Info du mois de juillet, nous vous avions présenté l’opération « Plage Sans Poubelle ». Les premiers résultats sont très encourageants. Le volume de déchets collectés sur la plage a été réduit d’environ 60 %, sans report significatif sur les poubelles du parking.

Jamais la plage centrale du Gressier n’a été aussi propre et ce sont les témoignages des usagers qui nous le confirment, c’est donc un franc succès !!

.....

Un Comité des Fêtes pour notre commune

Nous avons reçu, le vendredi 3 octobre dernier, une dizaine de porgeaises et de porgeais désireux de créer un Comité des Fêtes sur notre commune. Le statut association Loi 1901 paraît être la forme juridique qui convient.

Le Comité des Fêtes aurait pour objet, en liaison avec la municipalité :

→ D’organiser des fêtes et manifestations de la commune (14 juillet par exemple)

→ Établir une liaison entre les différentes associations porgeaises

→ Constituer et mettre à disposition un volant de bénévoles aux associations cotisantes

→ Établir chaque année vers le mois de novembre, un calendrier des fêtes annuelles, afin de communiquer un document aussi complet que possible à la Mairie et à l’Office de Tourisme, à charge pour elles de le diffuser.

Si vous souhaitez nous aider à la réalisation de ce projet, nous vous invitons à vous faire connaître au secrétariat de la Mairie.



Présentation du Conseil Municipal

LE MAIRE :
Jésus VEIGA

LES ADJOINTS AU MAIRE :
Martial ZANINETTI, Martine ANDRIEUX,
Jean-Louis CORREIA, Annie FAURE, Alain PLESSIS
et Martine DUBERNET

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ :
Jean BABINOT, Jean-Pierre DEYRES, Annick CAILLOT,
Jean-Claude MANDRON, Christiane BROCHARD,
Jean-Pierre SEGUIN, Frédéric MOREAU, Bénédicte
PITON, Sylvie LESUEUR, Sonia MEYRE, Hélène PETIT

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :
Jean-Marie LABADIE, Didier DEYRES, Sophie BRANA,
Philippe PAQUIS, Isabelle FORTIN

DÉLÉGATIONS DU MAIRE :
Martial ZANINETTI : Urbanisme
Martine ANDRIEUX : École et Petite Enfance, Culture
Jean-Louis CORREIA : Bâtiments
Annie FAURE : Appels d'Offre
Alain PLESSIS : Réseaux
Martine DUBERNET : Associations
Jean BABINOT : Voirie et Matériels
Jean-Pierre DEYRES : Forêt
Frédéric MOREAU : Littoral
Jean-Claude MANDRON : Prévention et Sécurité Publique
Bénédicte PITON : Sport et Vie Associative
Christiane BROCHARD : Social et Solidarité
Jean-Pierre SEGUIN : Camping Municipal
Sylvie LESUEUR : Loisirs et Jeunesse
Hélène PETIT : Environnement
Annick CAILLOT : Tourisme
Sonia MEYRE : Communication

Ce sont vos interlocuteurs privilégiés.

**Afin de répondre à vos demandes, la
Municipalité met à disposition deux moyens
pour contacter les élus :**

• un cahier de communication
(disponible à l'accueil de la Mairie)

• une adresse e-mail :
info-leporge@orange.fr



Mairie du Porge

Les autres moyens de communication

→ Le journal « Générations »

Il sera diffusé deux fois par an, à l'automne et au printemps. Il sera complété par le Journal des Associations et une lettre d'information périodique distribuée dans les boîtes aux lettres.

Ces lettres d'information sont aussi disponibles sur le site Internet de la Mairie et par mail aux personnes qui se sont inscrites à l'adresse : info-leporge@orange.fr

Vous pouvez aussi le consulter à l'accueil à la Mairie.

→ **La page Facebook :** Nous vous invitons à venir « Aimer » la page de la Mairie : <https://www.facebook.com/mairiedeleporge>

→ **le site internet : www.leporge.com**
qui sera amené à évoluer tout au long du mandat
> Flashez ce code avec votre smartphone pour accéder directement au site



Infos pratiques

- Appel d'urgence : 112
- Pompier : 18
- Samu : 15
- Gendarmerie : 17
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison : 05 56 96 40 80
- CHR-CHU-Urgences : 05 56 79 56 79
- Clinique Arès : 05 56 03 87 00
- Pharmacies de garde : 3237

Espace Jeunesse « Médullienne »



Animation : Graff

L'Espace Jeunesse a été créé en 1998 par une volonté des municipalités. Il est géré par l'Association « Les Francas de Gironde », Association d'Éducation Populaire affiliée Éducation Nationale.

L'Espace Jeunesse est prestataire de service de la Communauté de Commune « La Médullienne ». Il existe deux structures jeunesse sur le territoire « Médullienne ». Un Espace Jeunesse sur Castelnau-de-Médoc et un sur la commune de Le Porge. Tous deux accueillent des enfants de 11 à 17 ans de la Communauté de Communes « Médullienne ». Dans le cadre de l'Espace Jeunesse, les jeunes sont porteurs de leurs projets.

Cette année, deux projets importants ont été mis en place :
→ L'organisation d'un échange interculturel avec l'Allemagne dans le cadre d'un partenariat avec l'AFEL Europe. Ce projet a permis l'accueil d'une jeune animatrice allemande durant quatre semaines sur l'Espace Jeunesse. Grâce à ce projet, en partie autofinancé par les jeunes (vente de calendriers, tombola...), l'Espace Jeunesse a proposé un séjour en Allemagne à Bad Sachsa du 19 au 24 octobre 2014.

→ Un graff a pu aboutir, grâce au partenariat avec le Collège Canterane de Castelnau-de-Médoc et l'Association Fokesabouge. Il s'est déroulé du 21 au 25 juillet 2014.

Durant toutes les vacances scolaires, l'équipe d'animation propose un planning ludique et varié (sport, art, loisirs...). Cet été, les jeunes ont pu, par le biais des PFA (Points Fort Animations) subventionnés par le Conseil Régional, et de séjours, participer à des activités qu'ils ne pourraient peut-être pas pratiquer dans le cadre familial, tel que BMX, moto, plongée, sauvetage côtier, surf, escrime, ULM...

L'équipe d'animation accueille les jeunes de 11 à 17 ans pendant les vacances scolaires (sauf décembre et août), du lundi au vendredi de 07 h 30 à 18 h 30 sur les sites de Castelnau-de-Médoc et de Le Porge. Les mercredis de 14 h à 17 h 30, des points de rendez-vous sont organisés sur les communes de Sainte-Hélène, Saumos et Le Temple, afin de faciliter la mobilité des jeunes.

Contact : M. Guillaume DERVIN : 05.56.58.28.76 ou 06.21.30.79.56
emjedullienne@francas33.fr

Bilan provisoire saison 2014 Camping La Grigne***

Une avant saison (avril à juin) en croissance par rapport à 2013, avec une forte présence française. On constate l'émergence de touristes venant de nouveaux pays comme la République Tchèque ou encore la Pologne. Le mois de juillet en baisse notoire de 20 %, constatée également au niveau national. Le Mondial de Football, une météo peu clémente, les tensions économiques sont autant de facteurs qui expliquent cette situation. On remarque des changements de comportements : des réservations de dernière minute, des arrivées sans réservation, des séjours écourtés, une vigilance particulière sur les dépenses annexes (restauration, loisirs etc...). Les touristes français et allemands ont cruellement manqué. Le mois d'août a été stable avec un afflux de clientèle allemande, les français ont écourté leur séjour. Les locations ont connu un excellent taux de remplissage. Pour septembre, les quinze premiers jours sont en forte hausse avec 30 % d'augmentation des nuitées. Le chiffre d'affaire a progressé grâce aux formules locatives à la semaine et au week-end. La météo s'est avérée très clémente. Globalement la saison s'est plutôt bien passée, le nombre de nuitées a dans l'ensemble progressé de 6 %.

La fréquentation a été diversifiée :

- Allemagne 46 %
- France 36 %
- Pays bas 8,5 %
- Grande Bretagne 2,7 %
- Belgique 1,5 %

Le bon début de saison et l'excellente fin de saison permettent de relativiser les effets d'une crise économique bien présente.

L'Office de Tourisme

« Malgré un mois de juin chaud et ensoleillé, la France a connu un été particulièrement maussade avec un mois de juillet exceptionnellement pluvieux et une fraîcheur très marquée en août. » Source Météo France. Cette phrase résume à elle-seule une saison « estivale » en demi-teinte. Pourtant l'Office du Tourisme a connu une nette hausse de sa fréquentation et une forte augmentation des sollicitations pour trouver des idées de balades, de visites et d'activités. Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h sans interruption et le dimanche de 10 h à 13 h, l'accueil et le conseil en séjour ont été assurés par Sabine, Guillaume et Corine pour les visiteurs de toutes nationalités. Le cyber point avec son wifi gratuit a été très apprécié des visiteurs et des résidents toujours plus nombreux à venir se connecter. Le Porge est situé sur la Vélodyssée (l'Éurovéloroute n° 1). Cet itinéraire, sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, connaît un réel succès. Il est emprunté quotidiennement par de nombreux pèlerins. Le « Sentier d'Interprétation » inauguré au printemps a été fortement apprécié par les familles. La marche est une activité ludique et gratuite. Le « Poumon Vert », espace de randonnées pédestre, équestre et VTT a connu lui aussi une forte fréquentation. La carte des départs sur Google enregistre 6 350 vues en un an et demi. Du fait de la météo capricieuse, la plage a été moins fréquentée, mais la côte restée sauvage attire toujours plus de visiteurs en quête de nature et grands espaces. Ce qui fut considéré comme un handicap pendant des décennies est en passe de devenir un atout majeur pour notre village. Le lien de la plage au village par la piste cyclable va faciliter un redéploiement de l'activité touristique. L'Office de Tourisme a obtenu début 2014 le Label Accueil Vélo, à l'instar du Camping La Grigne*** et de l'Hôtel du Porge**, il est aussi engagé APEX (Accueil par Excellence).



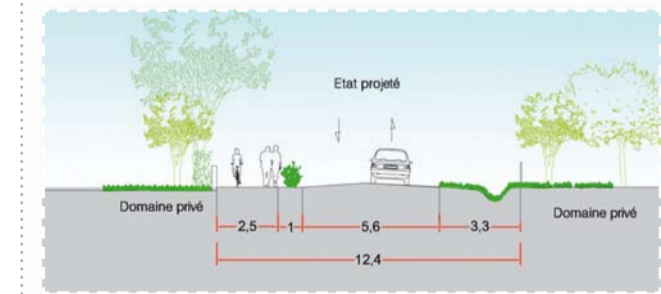
Plage de Gressier

Info Aux Loueurs : Bénéficiez de 71 % d'abattement fiscal (micro bic) et de la promotion du département en vous faisant classer Meublé de Tourisme. Prix du classement pour 5 ans : à partir de 140 € (un minimum de 4 meublés pour 0 € de frais de dossier et de déplacement).

Tél. 05 56 26 54 34
Internet : leporge.com
Accueil Le Porge



L'Avenue du Médoc aujourd'hui



L'Avenue du Médoc après les travaux :
→ Maintien de l'emprise de la chaussée à 5,6 m,
→ Maintien de l'accotement enherbé de 3,3 m intégrant un fossé côté nord,
→ Busage du fossé côté sud et création d'un cheminement doux mixte (cyclistes et piétons) de 2,5 m,
→ Création d'une haie arbustive de séparation entre le cheminement doux et la chaussée.



L'Avenue de la Côte d'Argent aujourd'hui

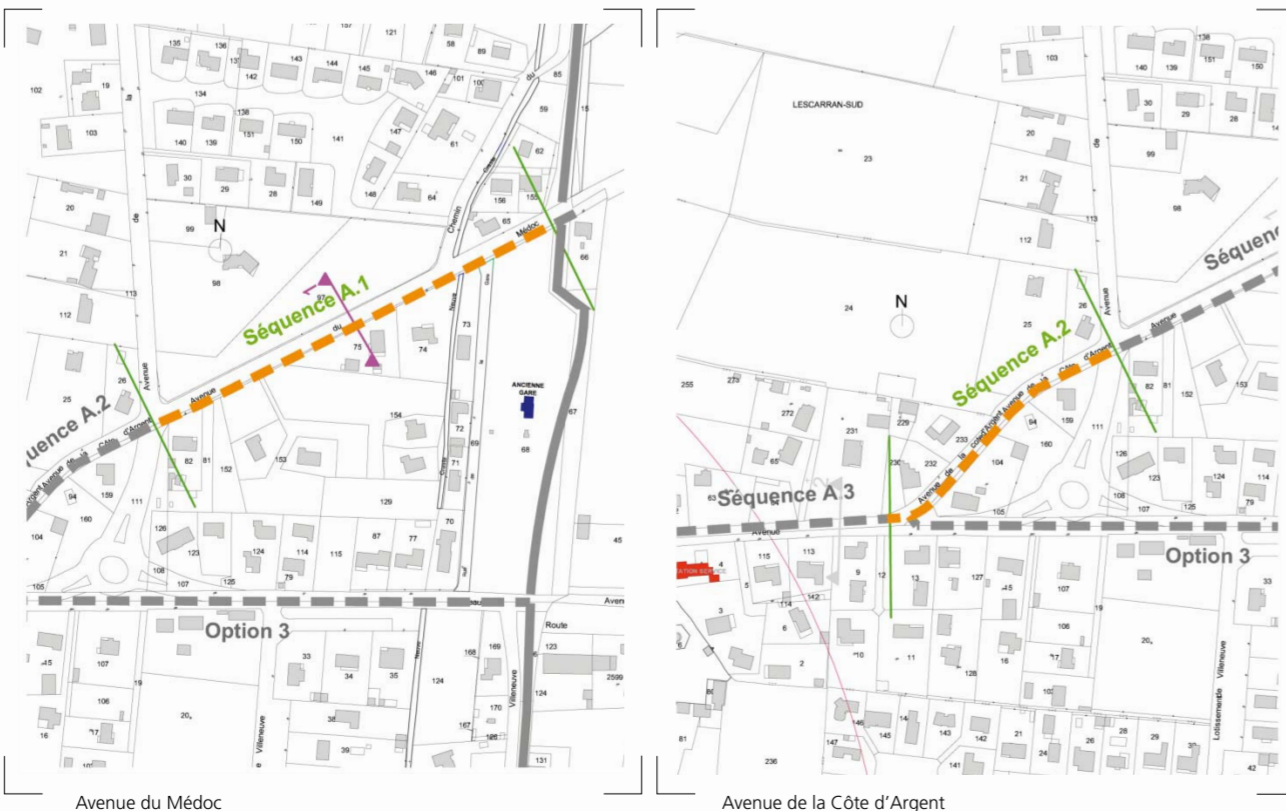
L'Avenue de la Côte d'Argent après les travaux :
→ Enfouissement des réseaux,
→ Marquage au sol de la liaison douce,
→ Aménagement du talus.

Nouvelle tranche de la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB)

Dans le cadre du programme appelé CAB, la commune du Porge a formulé des priorités qui l'on conduit à retenir 4 actions principales d'aménagement pour le centre-bourg :

1. La réalisation de liaisons douces mixtes (piste cyclable, chemin piéton) dans le centre-bourg.
2. L'aménagement de la Place Saint-Seurin.
3. L'aménagement de la Garenne autour des équipements sportifs et scolaires.
4. La remise aux normes de la salle des fêtes et l'aménagement de ses abords.

L'objectif de la commune du Porge est de favoriser les modes de déplacements alternatifs à l'automobile, en garantissant la sécurité des administrés. La première étape a permis le réaménagement du centre-ville. La seconde étape permettra de relier les différents équipements publics au niveau communal. Cette seconde étape qui se décompose en deux tranches de travaux est prévue d'ici la fin de l'année 2014 sur l'Avenue du Médoc et l'Avenue de la Côte d'Argent.



Avenue du Médoc

Avenue de la Côte d'Argent

Les tranches permettant la connexion avec le bourg seront programmées en suivant.

Reprise de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) doit être le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal, il remplace depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain, l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS). C'est un véritable outil de développement de la commune. Contrairement au POS qui se traduisait essentiellement par une démarche réglementaire, le PLU engage une réflexion en profondeur sur l'aménagement de la commune à l'horizon des quinze prochaines années. Il définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Il assure la cohérence des différentes actions d'aménagement et de développement de la commune en fonction des contraintes, potentialités et enjeux.

La commune du Porge est actuellement en Plan d'Occupation des Sols. Mais le POS n'est pas la seule règle à suivre. Il faut y ajouter : le Plan de Prévention des Risques Contre l'Incendie de Forêt (PPRIF) et la Loi Littoral. Ces deux derniers peuvent réduire de manière drastique les ambitions d'un POS ou d'un PLU. Le POS étant antérieur à la Loi Littoral (LT), la gestion des actes liés à l'urbanisme et le développement de la commune sont complexes car le règlement et le zonage ne sont pas adaptés aux contraintes de la LT et du PPRIF.

Afin de répondre à cet entassement de règles, contraintes et procédures, et afin de répondre à une très forte pression foncière, la démarche PLU a été initiée en 2002. Après un certain temps pendant lequel l'étude n'a pas avancé, une délibération a été adoptée en 2008, relançant le travail avec le bureau d'étude. Le travail de diagnostic a réellement débuté en 2009. La reprise de la procédure PLU va se faire à partir de cet automne avec un nouveau bureau d'études.

Le passage du POS en PLU est rendu nécessaire :
• par les délais imposés par la Loi ALUR,
• pour une gestion cohérente des projets communaux,
• par la loi elle-même qui impose la densification,
• pour une adaptation locale imposée notamment par la Loi Littoral.

MÉMENTO DES ENJEUX MAJEURS DU PLU

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel communal
- Prendre en compte des enjeux liés au littoral et à la plage
- Accompagner et maîtriser le développement urbain
- Accompagner et maîtriser le développement économique
- Accompagner le développement de la commune en matière d'offre de services et équipements
- Intégrer une réflexion modes doux, sécurité et continuité de déplacements dans tous les projets communaux

Le nombre d'habitants actuel du Porge est de 2 550. L'objectif de croissance développé dans le PLU à l'horizon de 10 ans est de 850 habitants supplémentaires, soit un total de 3 400 habitants en 2025.

Au cours de l'élaboration du PLU, deux réunions publiques de présentation à l'ensemble de la population seront programmées. Un registre sera ouvert en Mairie et des panneaux d'information seront mis en place dans le hall de la Mairie durant l'instruction du PLU. Dans le cadre de l'enquête publique un Commissaire-Enquêteur sera nommé par le Tribunal Administratif et des observations pourront être apportées par la population.